

« On ne tire pas sur une ambulance » :

31 mars 2022

Lorsque la justice intente un procès, c'est pour confondre les criminels.
C'est aussi pour mettre hors de cause les innocents.

Ce procès juridique se double d'un "procès médiatique", qui rend cette période très pénible à passer pour la Communauté Sainte-Croix de Riaumont, jetée en pâture à la vindicte de ceux qui enfrennent la présomption d'innocence garantie par le Droit.

Merci à ceux qui prient pour notre communauté et tous les anciens. Quand le jugement sera enfin rendu, notre œuvre sortira grandie de l'épreuve.

- Il en fut ainsi déjà lorsque, après seize années de procédures (!), l'État finit par reconnaître sa faute en 1998 et remboursa les indemnités des douloureux licenciements provoqués en 1982 par une cabale médiatique.

- Il en fut ainsi lorsque après le suicide d'un pensionnaire en juin 2000, le non-lieu fut prononcé. La DDASS publia dès 2001 un rapport extrêmement louangeur, mettant hors de cause la pédagogie de Riaumont dans la mort de l'enfant. [cf .6-7](#)

- **Il en sera ainsi cette fois encore**, quand les religieux de l'actuelle communauté, sans exception, seront mis hors de cause.

Dans quelle mesure, d'ailleurs, sont-ils mis en cause ? Madame DELAPORTE croit pouvoir écrire, dès la seconde page de son pamphlet, que *le 15 janvier 2019 quatre religieux sont mis en examen pour violences légères*, ce qui est exact ... *et violences sexuelles*, ce qui est mensonger. ¹

Aucun religieux de l'actuelle communauté Riaumont n'ayant jamais été mis en examen pour violences sexuelles, nous n'avons pas à nous défendre sur ce point, mais protestons contre le soupçon odieux que distillent dans l'opinion publique ces irresponsables fake news.

Au sujet des « violences légères » reprochées aux membres actuels de la Communauté, sans violer le secret de l'instruction, nous nous permettons de publier le résultat de cinq statistiques établies sur la base du dépouillement exhaustif des 133 dépositions d'anciens élèves du dossier « violences sans ITT » auquel nous avons accès.

- 1- Causes du placement à Riaumont.
- 2- Qualité de l'alimentation.
- 3- Ambiance.
- 4- Violences.
- 5- Orientation professionnelle.

Le lecteur jugera.

¹ Elle répète la même calomnie sous une autre forme en affirmant p.165 qu'une personne reconnaissant être coupable de viol *réside actuellement à RIAUMONT*. Ceci est faux.

1- Causes du placement au Village d'enfants de RIAUMONT :

Sur 133 anciens élèves interrogés par la police :

| | | |
|--|--|----------------|
| | 48 semblent avoir été renvoyés de leur précédent établissement scolaire | 36,09 % |
| x | 33 mentionnent d'entre eux explicitement le renvoi | 24,81 % |
| xx | 10 précisent même que les renvois ont été multiples. | 07,51 % |
| | 61 mentionnent des difficultés d'ordre disciplinaire, voire judiciaire. | 45,11 % |
| x | 13 d'entre eux précisent spontanément avoir commis des actes violents . | 09,77 % |
| | 19 mentionnent des difficultés d'ordre familial | 14,28 % |
| | 7 des difficultés financières | 05,26 % |
| | 39 des difficultés scolaires | 28,57 % |
| | 17 déclarent une décision libre avec accord de leurs parents | 12,78 % |
| | 5 n'ont pas donné de réponse à la question. | 03,75 % |
| Détail de cette étude en : Tableau numérisation cause placement p. 6-7. | | |

- Les critères ne s'excluant pas, (catégories "non-discrètes"), les réponses sont souvent multiples ; les résultats ne peuvent donc s'additionner de façon pertinente.

- On soulignera qu'il s'agit des déclarations des pensionnaires eux-mêmes et on comprend qu'ils n'aient pas tous spontanément insisté sur certains aspects peu valorisants de leur parcours antérieur.

- Les pourcentages indiqués pour les raisons problématiques sont donc des minima.

- Nous ne disposons pas des données concernant la proportion d'inscriptions en cours d'année ; phénomène qui signe un renvoi probable. Elle serait nettement supérieure aux renvois déclarés.

Le pourcentage d'élèves ayant librement choisi leur placement à Riaumont s'élevant à 12,78 % ; la proportion des élèves placés contre leur gré, suite à des problèmes parfois graves, atteint donc 87,22 % ; proportion qui pose, on en conviendra, de délicats problèmes de gestion pédagogique.

Comment l'équipe pédagogique de Riaumont a-t-elle relevé ce défi ?

Les pages suivantes le montrent.

2- Qualité de l'alimentation :

Madame DELAPORTE pointe, au nombre des maltraitances qu'elle croit pouvoir dénoncer, la mauvaise qualité de la nourriture. À ce sujet, les 133 dépositions donnent le résultat suivant :

Question : « *Que pouvez-vous dire concernant les repas pris à Riaumont ?* » —

| Mécontents | | Satisfaits | | | Pas d'avis | |
|--------------|---------|------------|------|-----------|--|-------------------------------|
| Très mauvais | Mauvais | Normaux | Bons | Très bons | Ne sait pas | La question n'a pas été posée |
| 7 | 25 | 48 | 21 | 7 | 1 | 25 |
| 32 | | 48 | 28 | | 1 | 25 |
| | | 76 | | | 1 | 25 |
| 29,35 % | | 69,72 % | | | N'entrent pas dans le compte du pourcentage d'opinions | |

Sur un total de 133 dépositions, la question a été posée 108 fois ; une personne a voulu distinguer deux périodes et a donc donné deux réponses différentes qui ont été notées, portant à 109 le total des réponses ; une personne n'a pas de souvenir.
25 dépositions ne contiennent pas cette question.
[Détail de cette étude en : Tableau numérisation alimentation p. 54-55.]

Ces résultats s'inscrivent dans une courbe mathématique de Gauss qui touche à la perfection. On peut donc conclure rationnellement qu'on se trouve en présence d'un audit de satisfaction particulièrement positif en un domaine où chacun sait que le français moyen est très facilement porté à la critique.

A titre de comparaison, on trouve sur le site maire-info.com le résultat d'un audit concernant les cantines scolaires en date du 04 déc 2009 qui donne un pourcentage de seulement 54 % d'élèves du secondaire satisfaits de la cantine.

Dans le cas très spécifique de Riaumont, où la « clientèle » est composée d'enfants difficiles, on peut même souligner que le résultat est très satisfaisant. L'utilisation – parfaitement légale – de denrées à DLUO² dépassée est manifestement gérée avec brio à la **satisfaction générale**.

Le fait qu'elle constitue un chancre de fixation du mauvais esprit chez une minorité d'élèves chroniquement mécontents ne surprendra pas les professionnels de l'éducation ... à commencer par les mères de famille.

Que, sur un sujet non idéologique, madame DELAPORTE censure 70 % des opinions pour se faire le porte-voix des 30 % de mécontents donne une idée de son honnêteté intellectuelle.

3- « Ambiance » :

Madame DELAPORTE prétend que son enquête parmi les élèves de la période 1982-2017 a mis au jour un "climat de violences extrêmes".

Or le dépouillement exhaustif des témoignages prouve de façon indubitable la fausseté de cette analyse. En effet, aux 133 élèves interrogés, les enquêteurs ont posé 105 fois la question :

— **Question** : « Quelle était l'ambiance entre les encadrants et les élèves ? »

Les réponses à cette question se répartissent ainsi :

| Très bonne | Bonne | Normale | Mauvaise | Très mauvaise | Ne sait pas |
|---|---|---|--|--|---|
| Très bien ; très bonne, assez cool ; super sympa ; super ambiance ; merci à | Ça va, bonne et plutôt agréable, c'était bien, c'était calme, nous étions | C'était bien, sauf... cela dépendait, pas mauvaise, bonne quand | Tendu, très autoritaire, filer droit, les élèves craignaient les professeurs | très mauvaise, ils n'hésitaient pas à nous frapper, nulle, tensions permanentes, Endroit | Je saurais pas répondre. la réponse concernant les encadrants n'a pas été |

2 Date Limite d'Utilisation Optimale. A distinguer de la date de péremption. La qualification récurrente de « **produits périmés** » dans la bouche des élèves est inexacte. Rappelons que le Village d'Enfants de Riaumont est soumis aux contrôles fréquents des services vétérinaires et qu'il a souscrit un contrat avec un laboratoire d'analyse pour les vérifications alimentaires d'usage.

| | | | | | |
|---|---|---|---------------|-----------|-------|
| eux ; bien, marrante | proches , ça se passait bien, bonne entente générale, j'ai pleuré en partant, ils nous respectaient, tout se passait bien | il n'y avait pas de bêtise, variable, comme dans toutes les écoles, relations normales pas d'enfantillage, l'autorité ... | | dangereux | notée |
| 11 | 51 | 24 | 10 | 7 | 2 |
| 86 | | | 17 | | 2 |
| 81,9 % | | | 18,1 % | | |
| Détail de cette étude en : Tableau numérisation alimentation p. 54-55. | | | | | |

Et dans les commentaires justifiant ces appréciations qui restent éminemment subjectives, la "violence" n'est mentionnée que cinq fois. Parler d'un "*climat de violences*" comme d'une évidence incontestable pour tous relève de la plus totale mauvaise foi.

Par ailleurs, la question suivante concernant l'ambiance :

— **Question** : « *Et entre les élèves ?* »

permet une comparaison significative ...

| | | |
|---|------------|---------------------------|
| Relation avec les encadrants meilleure que la relation avec les camarades | 42 | 40,77 % |
| Relation avec les encadrants égale la relation avec les camarades | 48 | 46,60 % |
| Relation avec les encadrants est pire que la relation avec les camarades | 13 | 12,60 % |
| <i>L'une ou / et l'autre des deux questions n'a pas été posée</i> | 30 | Total pris en compte =103 |
| TOTAL : | 133 | 100 |
| Référence : Tableau 2 : « Ambiance » pp. 26-27, comparaison entre les deux questions | | |

... qui montre que les élèves ayant peu apprécié l'ambiance générale en imputent majoritairement la médiocrité à leurs camarades plutôt qu'à l'encadrement.

Par ailleurs, à la question :

— **Question** : « *As-tu déjà été victime de violences ?* »

les réponses à cette question se répartissent ainsi :

| | | | | |
|--|------------|-----------------|------------|-----------------|
| "Non, aucune" | 65 | 48,87 % | | |
| "Oui, mais ..." suivi d'une explication exonérant l'encadrement de tout excès | 28 | 21,05 % | 109 | 81,96 % |
| "Oui, une unique fois" | 16 | 21,03 % | | |
| "Oui, plusieurs fois" | 24 | 18,04 % | 24 | 18,04 % |
| TOTAL : | 133 | 100,00 % | 133 | 100,00 % |
| Référence : Tableau 5 : « As-tu été victime » cf.pp. 58-59 Colonnes de droite | | | | |

Rappelons qu'il s'agit ici de données brutes, simple enregistrement des déclarations des élèves, parmi lesquels se trouvent de nombreux éléments perturbateurs, naturellement portés à qualifier de « violences » les **mesures de maintien de l'ordre** prises à leur encontre, du fait de leurs propres violences et incivilités. La réponse à la question, telle qu'elle a été posée, est d'ailleurs susceptible d'amalgamer les frictions avec l'encadrement et les violences des élèves entre eux.

Il serait intéressant de comparer ces résultats avec les statistiques de nombre d'établissements gérés par l'Éducation nationale. La violence est un problème de société auquel les religieux de Riaumont ont fait face quotidiennement, avec une grande compétence, pendant de longues années.

4- Violences :

Pour pousser plus loin leur étude de la violence, les policiers ont posé cette autre question :

Question : « *Certains élèves parlent de coups de pied, de gifles, ... Pouvez-vous en parler ?* »

les 133 réponses s'échelonnent ainsi :

| | Élèves disant avoir reçu des gifles : | | Élèves se disant témoins de gifles administrées à leurs camarades : | | Élèves disant avoir reçu des coups de pied : | | Élèves se disant témoins de coups de pieds administrés à leurs camarades : | |
|---|---------------------------------------|----------------|---|----------------|--|----------------|--|----------------|
| Jamais | 76 | 57,14 % | 71 | 53,38 % | 98 | 73,68 % | 74 | 55,63 % |
| Rares et/ou non violentes | 30 | 22,55 % | 26 | 19,54 % | 12 | 9,02 % | 27 | 20,30 % |
| Multiplés et /ou violentes | 27 | 20,30 % | 36 | 27,06 % | 23 | 17,29 % | 32 | 24,06 % |
| | 133 | | 133 | | 133 | | 133 | |
| Référence : Tableau : As-tu été victime de violences ? pp. 56-57 | | | | | | | | |

Les chiffres désavouent à nouveau de façon très claire les affirmations de madame DELAPORTE. Sur une population constituée à 45 % d'éléments reconnaissant eux-mêmes avoir des difficultés avec la discipline (30 % d'élèves renvoyés de leur précédent établissement) **cf. supra** on n'imagine pas que les comportements déviants ne concernent que **20,30 %** des élèves ... Les gifles et coups de pied n'étaient donc pas « *le traitement habituel des comportements déviants* ».

Ce n'était d'ailleurs jamais des coups ayant entraîné quelque blessure que ce soit ; il s'agissait :

| | |
|---|-------------|
| des petites claques, qui ne font pas bien mal, mais qui nous ridiculisent | D553 |
| une petite claque sur la joue et souvent sur l'épaule. Il ne font pas mal | D551 |
| quelques tartes ... rien de grave | D578 |
| celle que j'ai eu pour avoir triché en latin. Je n'ai jamais eu de coup physique | D463 |
| une gifle pas vraiment forte mais [qui] impose le silence | D443 |
| Le seul événement : un coup de pied aux fesses. même pas méchant : On était en train de faire le bordel | D424 |
| un coup de pied aux fesses après avoir fait le mur. Avec du recul j'aurais même mérité une bonne gifle. | D471 |
| Peut être le traditionnel coup de pied au cul... mais sinon je n'ai pas de souvenir de cela | D449 |
| je n'appelle pas ça des violences, un coup de pied au cul ou une claque. Ça n'a jamais tué personne | D498 |

dont on comprend que **57,14 %** des élèves aient perdu tout souvenir et que **22,55 %**, qui s'en souviennent effectivement d'en avoir vus, les considèrent comme rares et non-violentes, ce qui porte à **79,69 %** la proportion de ceux qui refusent de leur attribuer une gravité quelconque.

Il en est de même des « *coups de pied* », simples béquilles sans conséquence administrées au moment de rentrer en classe pour faire cesser les bousculades et signifier que la récréation est finie.

Il est évident qu'on n'obtiendrait pas de tels résultats si les coups étaient agressifs, violents et habituels.

En tenant compte du fait que les coups les plus « violents » ont été portés lors des rixes auxquelles les encadrants devaient mettre fin, on comprend fort bien par contre que 20 % d'élèves violents ayant été mis au pas par tel ou tel encadrant aient pu en garder une certaine rancune.

NB : On obtiendrait des chiffres bien supérieurs en interrogeant des " gilets jaunes" au retour de leurs rencontres avec les CRS...

Madame DELAPORTE, qui connaît ces chiffres mais se garde bien de les citer, joue un pitoyable « joker » en écrivant que les 80 % d'élèves qui ne se plaignent pas sont « victimes du Syndrome de Stockholm ».

Chapitre 18. pp.235-248.

La psychiatisation des opposants à la dictature médiatique et politique est un procédé bien connu, digne des heures les plus sombres de l'histoire de l'URSS.

A propos du suicide de Romain, Philippe Vaur psychothérapeute a fait une étude sur la question - reproduite dans le livre du Père ARGOUARCH Riaumont Passion et Résurrection- il lui disait "vous pleurez cet enfant mais songez vous combien d'enfants Riaumont a sauvés".

Cette étude d'un professionnel ne se trouve pas dans le livre d'Ixchel Delaporte, ni [la lettre de la maman de Romain](#) ! Ce livre a charge par son idéologie n'a aucune crédibilité. Le [témoignage récent de l'Inspecteur de la Criminelle](#) nous a confirmé que Riaumont n'était pas responsable du suicide de Romain une lettre retrouvée dans son lit destinée à sa maman dis combien il avait été heureux de faire sa communion à Chartres.

Les Rapports DDASS en 2001 :

A en croire Mme Delaporte, les spécialistes de l'éducation mandatés pour expertiser nos jeunes trois mois après le suicide de juin 2001 semblent d'ailleurs avoir été victimes de ce même Syndrome.

Voici des extraits significatifs de ce rapport :

Visite DDASS du 20 Septembre 2001.

Lors de l'inspection effectuée les 28 et 29 juin 2001, il n'avait pas été possible de rencontrer les enfants .../... Une nouvelle visite inopinée a donc été réalisée le 20 septembre 2001 de 16h30 à 20h00, afin de vérifier l'intégration des jeunes dans le Village de Riaumont

.../...

LA SCOLARITE

La rentrée scolaire s'est effectuée le deuxième samedi du mois de septembre. L'effectif à ce jour est de 35 enfants dont une dizaine entament leur première année à Riaumont.

.../...

LES ACTIVITES SPORTIVES ET EXTRASCOLAIRES

Les activités sportives reposent sur la conception « hébertisme » : méthode naturelle d'éducation physique opposée à la spécialisation sportive.

Des tables de ping-pong vont être installées.

D'autres activités dans le cadre des veillées (musique, informatique, projection de film) sont toujours proposées aux enfants.

.../...

ENTRETIEN AVEC LES ENFANTS

En accord avec la Communauté religieuse, trois groupes d'enfants ont pu être entendus.

Les jeunes se sont exprimés librement, certains étant même très loquaces.

Ils connaissent les raisons de leur admission au village de Riaumont , (échec scolaire ayant entraîné pour certains l'exclusion, troubles du comportement, ou admission à leur demande).

L'ambiance scout, omniprésente, attire et intéresse les enfants. La notion de responsabilité et de prise en charge de soi leur semble importante. Dans cet esprit, les jeunes trouvent normal de porter une culotte en cuir « cela durcit le caractère, nos parents en portaient ».

Aucun référent ne leur est imposé, ce sont les enfants qui choisissent leur « Père spirituel » qui devient très vite leur confident.

Cette relation est facilitée par l'attitude ouverte des religieux. Si une certaine discipline est exigée, celle-ci n'entrave pas la libre expression et l'épanouissement des enfants.

Ils ont accepté les règles de vie naturellement et apprécient le fait d'être en petits groupes à l'école comme dans leurs activités.

L'internat est apprécié par la majorité d'entre eux, notamment grâce aux religieux constamment présents et disponibles « surtout quand on a le cafard » .

CONCLUSION

L'inspection du 20 septembre 2001 a permis de constater des améliorations dans certains domaines, notamment la cuisine, le réfectoire et les sanitaires.

En revanche, d'autres actions sont à entreprendre pour améliorer l'accueil, l'hébergement et l'équilibre alimentaire des jeunes.

L'équipe encadrante envisage l'intervention d'un psychologue une fois par semaine afin d'améliorer la prise en charge et l'observation des enfants. Toutefois la diminution du temps de présence de l'éducateur spécialisé est à déplorer.

Toute latitude a été donnée à l'équipe d'inspection pour effectuer la mission qui lui a été confiée.

A l'issue de ces constats, et, a priori, la santé et la sécurité des enfants n'apparaissent pas compromises.

M^{me} Christiane JAKUBOWSKI
Conseillère technique

M^{me} Béatrice LELEU
Chargée de Mission

VISITE DDASS DU 25 MARS 2002

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
POLE DE LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS
Service «Inspection Contrôle Évaluation»
Affaire suivie par Mme JAKUBOWSKI / MAI]
Tél.: 03.21.60.30.85
ARRAS, le 17 AVR, 2002

Recommandé avec Accusé de Réception

Monsieur le Directeur,

Le Village de RIAUMONT ci fait l'objet d'une inspection des services de la D.D.A.S.S. les 27 et 28 juin, 20 septembre 2001 et une nouvelle visite a eu lieu le 25 mars 2002. Veuillez trouver ci-joint le rapport.

... / ...

LES ENFANTS

Ils sont actuellement 36 présents pour 37 inscrits. Le responsable pédagogique signale la présence d'enfants présentant d'importants troubles de comportement.
Le petit effectif de la structure et une présence plus importante du personnel d'encadrement permet une certaine évolution de leur attitude.

... / ...

Comme lors de notre précédent passage,

**les écoliers ont offert l'image d'enfants
vivant normalement leur scolarité,
dans un climat serein**

**et leur apportant les conditions d'épanouissement qui leur semblent
nécessaires.**

Il est souhaité que les actions d'amélioration entreprises se poursuivent avec une priorité donnée à la remise en état des literies.

Madame C. JAKUBOWSKI, Monsieur F. HUREZ,
Conseillère Technique, Secrétaire administratif,

La communauté religieuse étant particulièrement stable, cinq des six religieux mis en examen pour violences légères en 2017 étaient présents lors de l'inspection de 2001. Nous voudrions que les mises en examen avec interdiction de fréquenter les mineurs ne durent pas *seize années*, comme notre procès gagné contre le Préfet du Pas de Calais de 1982-1998 !

Mais madame DELAPORTE, pour qui les archives de la Bibliothèque Nationale n'ont pas de secret, ne semble pas avoir connaissance de ces rapports... qui figurent évidemment sur notre site internet depuis le jour de leur rédaction.

5- Orientation professionnelle :

Pour tenir en haleine son lecteur, Madame DELAPORTE publie des propos de comptoir irresponsables. Voyons ce que donne ce procédé journalistique malhonnête au sujet de l'orientation professionnelle. Elle tend son micro à un ancien :

« *Ils voulaient faire de nous des paras, des militaires pour la France. Si j'étais resté dans leur esprit je serais avec une arme dans un groupe d'extrême-droite à tirer sur des arabes et des communistes. J'en ai vu des enfants dessiner des croix gammées !* » Page 129

Et d'enchaîner ragot sur ragot, dénonçant :

« *les sorties en caserne pour faire des exercices de tir ; on reçoit des rafraîchissements et des friandises et on a le droit de jouer sur des engins militaires* ». Page 144

Ce qui permet à DELAPORTE de commenter ainsi :

L'armée est présentée à ces garçons sans ressources comme la seule porte de salut possible : la Légion, les paras, les CRS ... Page 145

Tous les fantasmes d'un gauchisme qu'on croyait depuis longtemps périmé ressurgissent dans ce livre avec une virulence stupéfiante.

Les 133 dépositions du procès constituent un échantillon représentatif, choisi par la police, de la totalité de nos anciens élèves. Elles nous renseignent donc avec objectivité et précision sur les carrières qu'ils ont choisies. Voici les professions déclarées :

Question : Quelle est actuellement votre profession ?

| | | |
|------------------|---|----|
| 1 | Religieux : | 2 |
| 2 | Ouvriers, Artisans : | 31 |
| 3 | Cadres : | 29 |
| 4 | Militaires : 2 ; Marin : 1 ; gendarmes : 2 ; pompiers : 2 : | 7 |
| 5 | Collégiens, Étudiants, Apprentis: (moins de 25 ans) | 47 |
| 6 | Sans emploi de moins de 25 ans | 9 |
| 6 ^{bis} | Sans emploi de plus de 25 ans | 2 |
| 7 | Détenus, connus des services de police | 4 |
| 8 | <i>La question n'a pas été posée ou pas reçu de réponse :</i> | 2 |

TOTAL = 133

Non, ce n'est pas pour faire des militaires que nous avons bâti, sans aucune subvention des ateliers nouveaux pour y relancer la menuiserie fondée en 1964 par le Père REVET et que la campagne de presse de 1982 l'obligea à fermer. Ce n'est pas pour recruter des CRS que nous avons mis sur pied, les trois autres sections de préparation au CAP de maçon, de tailleur de pierre et de paysagisme.

Sept militaires (et assimilés) sur cent trente trois anciens interrogés ... Si nous avions voulu faire des soldats de tous nos pensionnaires, nous aurions vraiment raté notre coup.

Mais il est vrai que nous sommes fiers de nos sept élèves qui ont effectivement choisi de « *servir Dieu et la Patrie* » dans le métier des armes, du maintien de l'ordre et de la lutte contre le feu.

Ces résultats honorables supportent très bien la comparaison avec la moyenne nationale, en particulier du point de vue du chômage.

En tenant compte du profil des élèves à leur entrée à Riaumont, il serait intéressant de comparer avec les statistiques comparables de l'Aide Sociale à l'Enfance, si elles existent.

6- Les accusations de fascisme :

On dit que le P. Revet était pro hitlérien, l'accusation est grave et ne repose sur aucun fait. Son petit musée était très diversifié, on y trouvait des armures et des casques de la guerre de 1870, et de 14-18. Riaumont étant sur les champs de batailles de l'Artois (Lorette et Vimy).

Il a fait partie de l'armée française en lutte contre les allemands. Il a fait venir le [colonel Rémy, compagnon de la Libération](#), pour prononcer une conférence sur l'armée secrète, en présence de Mgr Huygue évêque d'Arras (ancien résistant) et M. Mordacque journaliste à la Voix du Nord. Les jeunes de Riaumont assistaient à cette conférence.

En ce qui concerne les jeunesses hitlériennes, elles ne portaient pas de culotte en cuir, et il avait dénoncé leur fanatisme nazi.

7- Le pire des crimes

Madame DELAPORTE a été amenée à enquêter sur deux affaires d'agressions sexuelles supposément commises par des membres temporaires de l'encadrement de Riaumont en 1979 et 1994.

Nous sommes pleinement solidaires des enfants victimes de ces exactions épouvantables dont nous craignons qu'elles soient bien réelles. Nous souffrons avec eux. Nous prions pour eux.

Nous comprenons parfaitement qu'ils puissent nous en vouloir de ne pas avoir su éviter ces crimes par une vigilance plus efficace et même qu'ils nous soupçonnent de les avoir connus et cachés.

La justice rendra son verdict que nous attendons avec sérénité.

Cette sérénité est blessée par les procédés de journalisme à sensation employés par madame DELAPORTE. Nous prions pour sa conversion.

Enquêter sur des crimes est une noble entreprise, mais aussi une tâche extrêmement délicate ; ordinairement dévolue à la police et à la justice, qui s'astreignent à des règles précises pour éviter ce qui est le pire des crimes : la mise en cause injuste d'innocents.

Ces règles, Madame DELAPORTE les méconnaît, ou plutôt elle les enfreint. Son but est moins le triomphe de la justice que la victoire de son idéologie.

Surfant sur l'effet de stupeur déclenché dans l'opinion publique par le rapport de la CIASE, elle déforme et amplifie avec une malhonnêteté inqualifiable quelques témoignages que ses lecteurs – ni elle non plus d'ailleurs – n'ont pas les moyens de vérifier.

Le but de madame DELAPORTE est d'être servilement recopiée par d'autres journalistes aussi peu scrupuleux qu'elle. Nous leur demandons de ne pas le faire.

On l'a compris : le Village de Riaumont a pris en charge avec succès pendant des décennies des enfants en grande difficulté sociale, familiale, scolaire. Il a géré des drames familiaux douloureux. Il se reconnaît pleinement dans la belle image du Pape François qui décrit l'Église comme un « *hôpital de campagne* ». Il travaille depuis toujours aux « *périphéries existentielles de la société* », en luttant contre ces péchés que sont la débauche, l'alcool et la drogue et dont les victimes sont des enfants.

On ne bombarde pas un hôpital de campagne.

On ne tire pas sur une ambulance.

C'est aussi un crime.

N.B. 1- Ces données statistiques sont extraites d'un rapport de 255 pages réfutant les synthèses qui ont conduit aux mises en examen de 2017. Ce dossier sera intégralement publié dès que la justice nous autorisera à le faire.

N.B.2- Une étude détaillée des procédés argumentatifs de madame DELAPORTE est en cours. Elle sera utilement consultée par les formateurs des écoles de journalisme en charge de la déontologie de la profession.

4 mars 2022



COMMUNIQUÉ n°4 de **la COMMUNAUTÉ DE RIAUMONT**

A l'occasion de la parution ce mercredi d'un livre de Mme Ixchel Delaporte intitulé "*Les enfants martyrs de Riaumont*", une nouvelle campagne de presse se déchaîne contre l'œuvre du Village d'enfants. Au bout de deux ans d'enquête journalistique, le travail est tout à fait remarquable mais ne reflète pas fidèlement les soixante années d'existence de l'institution. Comment peut-on, avec autant d'assurance que d'amalgames, associer et mélanger des faits et des personnes espacés de plusieurs décennies ? Sans compter les deux derniers chapitres de conclusion où l'enquête entremêle habilement à dessein l'époque du foyer habilité par la DASS et celle des vingt dernières années. Sur plus de 300 pages, moins de 100 concernent "l'après 1982", distillées en 7 passages de 15 pages en moyenne !

La volonté affichée de soi-disant rendre compte de la réalité de la vie à Riaumont "grâce au recueil patient d'une soixantaine de témoignages" reste et restera biaisée puisque même lorsque tant d'autres témoignages sont favorables leurs auteurs sont disqualifiés comme atteints du syndrome de Stockholm. Nous sommes reconnaissants à cet ouvrage de libérer la parole de ces victimes dont les auteurs méritent d'être punis. Leur nombre n'est pas rien mais ne représente pas la réalité, c'est un angle et un angle minoritaire.

De quel côté est la mauvaise foi quand Madame Delaporte instrumentalise honteusement le suicide d'un enfant pour en rejeter la responsabilité sur une institution alors que [la justice l'a mise hors de cause?](#)

De quel côté est le complot quand elle parle de « la puissance et l'imbrication des réseaux intégristes et politiques mais aussi de grands et petits notables de tous bords, entretenus par les dirigeants de ce Village depuis des décennies comme bouclier symbolique et financier » ?

De quel côté est le sérieux de l'enquête lorsque dès la deuxième page il est indiqué que depuis janvier 2019 quatre religieux sont mis en examen pour violences sexuelles alors qu'[aucun membre de la communauté n'a été mis en examen de ce chef](#), ni en janvier 2019 ni depuis !

Le Père Revet n'a jamais fait fortune ! Il n'a voulu rien d'autre que de se consacrer à aider des enfants en difficultés. Juger 50 ans après de ses méthodes est facile mais [anachronique](#) ! La réponse à la question fondamentale de savoir pourquoi les services d'État ont mis tant d'années à réagir, c'est qu'ils étaient constitués à l'époque de personnes qui voulaient et pouvaient faire quelque chose de constructif pour ces enfants, contrairement à aujourd'hui où certains pensent tout gérer avec l'argent. Oui, l'analyse est bonne : le Père Revet n'était pas de son temps. Nous non plus, même si nous nous sommes adaptés. Mais laissons le temps juger... d'ailleurs la justice prend tellement son temps que les religieux n'ont [JAMAIS été interrogés sur le fond](#) par les juges d'instruction de Béthune qui se succèdent mais n'instruisent pas.

Aujourd'hui, ce n'est pas cela qui est visé (évidemment puisque cela n'existe plus) mais une institution dans son ensemble et de manière indifférenciée tant dans les noms que dans les dates, et non pas une secte qui n'obéirait qu'à elle-même. Humainement elle n'est pas grand chose, mais est héritière de cet idéal qui n'avait pas pour but de fabriquer ni des abusés et ni des révoltés. Quoique l'on veuille faire croire contre les faits et la réalité du dossier judiciaire en déshérence, nous ne sommes ni des pédophiles ni des violents qui seraient heureux de faire souffrir de pauvres enfants ! Aujourd'hui, il y a des familles d'accueil et des éducateurs qui souvent s'occupent bien des jeunes qui leur sont confiés. Mais qui s'occupe de ceux dont personne ne veut plus ? - Laissons Madame Delaporte [enquêter](#)...

Nous n'attaquons personne mais voulons simplement que, même si "le bon grain et l'ivraie" sont mêlés, le bien soit reconnu et encouragé là où il existe. C'est une exigence d'honnêteté et de vérité. La justice, oui : mais la vengeance n'est pas une vertu.

riaumont.net/temoignages/communique-n4-mars-2022

Qui a lu les nombreux témoignages qui ont afflué dès 2019 (temoignages.riaumont.net) ?



Marcel Lemaire

Je suis un ancien du village d'enfants de Riaumont (1964 à 1974) .

J'ai entrepris depuis quelques années de rechercher les anciens de Riaumont et, aidé des nouvelles solutions technologiques je suis parvenu à reprendre contact avec beaucoup d'entre eux. Depuis cinq années environ, aucun d'entre eux n'a à aucun moment fait allusion à des comportements inadaptés de la part de l'encadrement du village de Riaumont.

J'avais une dizaine d'années quand je suis arrivé à Riaumont. Déjà délinquant, placé par un juge pour enfants parce que ma grand-mère, trop âgée, pour assurer mon éducation.

Dans les faits, le commissaire Delannoye du commissariat de Sin le Noble m'avait forcé à avouer l'incendie de l'église de la ville alors que je n'avais que dix ans. Bien évidemment, je n'avais jamais vu cette église de ma si courte vie.

Je le crie haut et fort, cette éducation que j'ai reçue à Riaumont m'a été salutaire et je suis fier de dire aujourd'hui que j'ai plein d'amis, anciens de Riaumont, et autres, que je n'ai jamais eu de problèmes d'alcool ni de drogue, que j'ai rempli ma carrière professionnelle durant 44 années sans interruption par le chômage. (...)

Le village de Riaumont est la solution, pour l'adaptation de l'enfant, pour preuve, aucun ancien n'a été impliqué dans un quelconque crime ou activité terroriste.

Alors, si de tels faits ont réellement existé à Riaumont, oui, les protagonistes doivent être poursuivis par les pouvoirs publics mais d'aucune façon nous ne permettrons que de tels torrents de boue ou de haine soient déversés sur l'œuvre du Père Albert Revet, fondateur de l'institution.

Les actes répréhensibles de personnes déviantes ou détraquées ne doivent pas mettre en péril la solution contre la violence, l'alcoolisme et la bêtise.

Le village de Riaumont devrait être reconnu d'utilité publique.

J'ai ressorti des photographies du Village d'enfants de Riaumont et je me suis replongé avec nostalgie dans cette période-là. C'était en 1990. A l'époque j'habitais Liévin, j'avais 13 ans et je commençais à mal partir. Avec des copains nous étions rentrés par escalade dans le monastère et nous avons fouillé et dérobé quelques menus objets dans les cellules des prêtres.

Nous nous étions fait surprendre et nous avons pris la fuite par la forêt. L'un des prêtres nous a coursés et a réussi à m'attraper. Il s'agissait du frère Hervé. Il m'a conduit devant le père Argouarc'h, le responsable du site. Il a appelé mes parents qui sont venus dans l'heure.

Il m'a été donné pour choix soit d'être amené au commissariat pour répondre du vol de timbres postes que j'avais commis, soit, pour payer ma dette, de travailler dans l'établissement, s'occuper des bêtes et faire des travaux de maçonnerie. Avec mes parents nous avons accepté que je reste au centre pour 15 jours, pour payer ma dette.

Lors de mon immersion au Village pendant ces 15 jours de « TIG » mon impression a été très positive. J'ai adoré l'encadrement basé sur le respect, le sens du travail, des responsabilités etc. Tout cela m'a attiré au point de demander d'intégrer la scolarité au sein du village.

Après ces 15 jours, j'ai demandé à intégrer l'école de Riaumont car le fonctionnement de l'établissement me convenait. J'étais en chute libre dans l'école publique et j'avais besoin d'être cadré. Je n'ai subi aucune violence pendant ma scolarité. Je suis resté je pense un an et demi au village d'enfants de Riaumont, jusqu'en 1992.

L.M.